
Procès-verbal de la séance du Bureau du 6 juin 2011

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Jean-Paul Bret, 1er Vice-Président, en remplacement de monsieur Gérard Collomb	(p. 6)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 6)
<i>Appel nominal</i>	(p. 6)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 18 avril 2011	(p. 6)
N° B-2011-2344 <i>Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de Revaision et appartenant à la SCI Saint Priest -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2345 <i>Bron - Acquisition d'une parcelle de terrain située à l'angle de l'avenue Franklin Roosevelt et de la rue des Iris et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'immeuble Le Théodore -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2346 <i>Genay - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue de la Roue et appartenant à l'Association syndicale Le Bombourg -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2347 <i>Lyon 9° - ZAC du Quartier de l'Industrie - Acquisition des parcelles AM 67, AM 83, AM 84, AZ 21p, AZ 22, AZ 106, AZ 109, AZ 113, AZ 115, AZ 118, AZ 119, AZ 132, AZ 134, AZ 135, AZ 140, AZ 142, AZ 144, AZ 146, AZ 148, AZ 150, AZ 153, AZ 156, AZ 158, AZ 160, AZ 162 et AZ 167 appartenant à la SERL -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2348 <i>Saint Romain au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de l'Eperon et appartenant à la SCI La Freta -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2349 <i>Villeurbanne - Acquisition d'un appartement constituant le lot n° 8 dans un immeuble situé 47, cours de la République et appartenant à Mme Gisèle Fournier et Mlle Sylvie Fournier -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2350 <i>Villeurbanne - Acquisition des lots n° 1, 9 et 10 de la copropriété située 15 bis, rue Léon Chomel et appartenant à l'Association diocésaine de Lyon -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2351 <i>Bron - Acquisition, dans la copropriété Le Terraillon, de 8 logements et de 8 caves formant les lots n° 65 et 249, situés au 7, rue Guynemer, les lots n° 391, 403, 416, 541, 553, 566, 750 et 850, situés du 14 au 24, rue Hélène Boucher et les lots n° 682, 683, 699, 782, 783 et 799, situés 36 et 40, rue Marcel Bramet, appartenant à la SA d'HLM Alliage Habitat -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2352 <i>Bron - Acquisition de biens de la copropriété Le Terraillon dans les immeubles situés rues Guillermin, Guynemer, Hélène Boucher et Marcel Bramet, appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -</i>	(p. 6)

N° B-2011-2353	<i>Dardilly - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 19, chemin des Mouilles et appartenant aux conjoints Boudot -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2354	<i>Mezrieu - Acquisition, à titre gratuit, du terrain d'assiette de l'aire d'accueil et d'habitat des gens du voyage situé rue de la République et appartenant à la commune -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2355	<i>Saint Priest - Liquidation de la ZAC des Hauts de Feuilly - Acquisition, à titre gratuit, de 8 parcelles de terrain nu relatives aux espaces publics de voirie appartenant à la SERL -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2356	<i>Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin de Cachenoix et appartenant aux époux Marcelino -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2357	<i>Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue de l'Aviation et appartenant aux conjoints Jocteur -</i>	(p. 6)
N° B-2011-2358	<i>Saint Genis les Ollières - Mise en demeure d'acquiescer 2 parcelles de terrain situées rue Marius Poncet et appartenant à M. Sébastien Iannucci - Renoncement à l'acquisition -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2359	<i>Fontaines sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Jean-Pierre Trépot et appartenant à l'Hôpital intercommunal de Neuville sur Saône et de Fontaines sur Saône -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2360	<i>Lyon 2° - Cession, à la ville de Lyon, à titre gratuit, des 2 bassins édifiés sur la place Bellecour -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2361	<i>Tassin la Demi Lune - ZAC du Centre - Cession, à la SERL, de la parcelle AS 537 située 47, avenue de la République -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2362	<i>Tassin la Demi Lune - ZAC du Centre - Cession, à la SERL, d'un tènement immobilier d'une superficie de 777 mètres carrés cadastré sous le numéro 545 de la section AS situé 80-82, avenue Charles de Gaulle -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2363	<i>Villeurbanne - Déclassement et cession, à l'entreprise Valla SAS, d'un terrain à détacher de la parcelle CI 184 situé 19, rue Louis Ducroize -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2364	<i>Lyon 9° - Cession, à la SCI Cityzen, d'un tènement industriel situé 18 à 22, rue Berjon - Autorisation de signer l'avenant n° 3 à l'acte notarié sous condition résolutoire du 15 juin 2009 -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2365	<i>Chassieu - Revente, à la commune, d'un bien immobilier acquis par préemption, situé au 53, rue de la République et cadastré sous le numéro 76 de la section BP -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2366	<i>Lyon 9° - ZAC de la Duchère - Cession à l'OPH Grand Lyon Habitat, de 2 parties du domaine privé communautaire situées rue Marius Donjon -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2367	<i>Saint Cyr au Mont d'Or - Revente, à la commune, de l'immeuble situé 2, rue Pierre Dupont -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2368	<i>Chassieu - Institution, au profit de la société ERDF, de 2 servitudes sur des terrains communautaires situés rue Marius Berliet et cadastrés sous les numéros CE 23, CB 95-96-146 et 169 -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2369	<i>Lyon 5° - Institution d'une servitude de passage en souterrain de 2 canalisations de distribution d'énergie électrique sur une propriété communautaire située 1, place des Minimes -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2370	<i>Caluire et Cuire - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation d'eau potable sur une parcelle de terrain située rue du Val d'Isère et appartenant aux conjoints Peyramond-Colombin -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2371	<i>Vaulx en Velin - Autorisation de déposer une demande de permis de démolir -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2372	<i>Vaulx en Velin - Libération du terrain communautaire situé rue Alexandre Dumas - Indemnités d'éviction versées à la société Alkern Sud -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2373	<i>Villeurbanne - Eviction commerciale de la SARL Rhône Auto de locaux appartenant à la Communauté urbaine de Lyon situés au 158, rue Léon Blum - Approbation d'une convention de résiliation de bail -</i>	(p. 7)

N° B-2011-2374	<i>Genas - Centre d'enfouissement technique de la déchèterie - Renouvellement de la prise à bail de différentes parcelles de terrain appartenant à Mme Renée Grand -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2375	<i>Genas - Centre d'enfouissement technique de la déchèterie - Renouvellement de la prise à bail de différentes parcelles de terrain appartenant à Mme Solange Gonnet -</i>	(p. 8)
N° B-2011-2376	<i>Genas - Centre d'enfouissement technique de la déchèterie - Renouvellement de la prise à bail de différentes parcelles de terrain appartenant à M. Jérôme Vachon -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2377	<i>Villeurbanne - Mise à disposition de l'OPH Villeurbanne Est Habitat, par bail emphytéotique, d'un immeuble situé 12, rue Paul Verlaine -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2378	<i>Lyon - Réalisation d'une série documentaire autour des travaux de rénovation du tunnel de la Croix-Rousse - Attribution de la subvention 2011 à l'association Traboulescope - Approbation d'un avenant à la convention du 17 novembre 2010 -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2379	<i>Lyon 3° - Hôtel de Communauté - Installation d'une station de surveillance de la qualité de l'air - Convention avec COPARLY -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2380	<i>Pierre Bénite - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011 -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2381	<i>Décines Charpieu - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation d'une convention - Participation financière 2011 -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2382	<i>Feyzin - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011 -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2383	<i>Vaulx en Velin - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011 -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2384	<i>Vénissieux - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011 -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2385	<i>Saint Fons - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011 -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2386	<i>Saint Genis Laval - Oullins - Chemin de Moly - Aménagement - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation -</i>	(p. 7)
N° B-2011-2387	<i>Couzon au Mont d'Or - Aménagement des places Ampère et Fayard - Marché n° 1 : voirie - Autorisation de signer le marché de travaux suite à une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2388	<i>Couzon au Mont d'Or - Aménagement des places Ampère et Fayard - Marché n° 2 : béton désactivé - Autorisation de signer le marché de travaux suite à une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2389	<i>Couzon au Mont d'Or - Aménagement des places Ampère et Fayard - Marché n° 3 : fourniture de pierres naturelles - Autorisation de signer le marché suite à une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2390	<i>Etudes dans les domaines des déchets portant sur les thèmes de l'incinération et de la valorisation énergétique - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
N° B-2011-2391	<i>Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - Construction d'un groupe scolaire, d'un centre de loisirs sans hébergement, d'une crèche et d'un relais d'assistantes maternelles - Autorisation de signer les marchés de travaux suite à une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)

N° B-2011-2392	<i>Vénissieux - Quartier du Plateau des Minguettes - Etude urbaine et mission d'architecte en chef - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2393	<i>Décines Charpieu - Requalification de la place Salengro - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché de travaux suite à une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2394	<i>Lyon 3° - Lyon 6° - Lyon 7° - Réaménagement de la rue Garibaldi - Autorisation de signer un marché de coordination sécurité et protection de la santé suite à une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2395	<i>Acquisition de colonnes aériennes d'apport volontaire pour le verre et leurs pièces détachées - Autorisation de signer un marché de fournitures, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
N° B-2011-2396	<i>Villeurbanne - Vaulx en Velin - Carré de Soie - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet global - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres avec mise en concurrence -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2397	<i>Pierre Bénite - Fourniture de pièces détachées et prestations de réparation pour dégrilleurs Axeau installés sur la station d'épuration - Autorisation de signer un marché suite à une procédure adaptée sans mise en concurrence avec l'entreprise Axeau -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2398	<i>Prestations de service de formation gestes et postures - Lancement d'une procédure adaptée - Autorisation de signer le marché à bons de commande -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2399	<i>Maintenance des équipements d'interconnexion réseaux locaux et distants, outils de sécurité et d'administration associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2400	<i>Lot n°3 : plafonds suspendus et cloisons démontables - Autorisation de signer le marché suite à l'accord-cadre relatif à des travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon avec l'entreprise Inséo -</i>	(p. 9)
N° B-2011-2401	<i>Tierce maintenance applicative des applications OPX2 de la Communauté urbaine de Lyon et prestations associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché à bons de commande -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2402	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Gilles Buna pour un déplacement à Sao Paulo (Brésil) -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2403	<i>Mandat spécial accordé à M. le conseiller Thierry Braillard pour une mission en Ukraine et en Pologne -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2404	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean-Michel Daclin pour une mission à Beyrouth (Liban) -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2405	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean-Michel Daclin pour une mission à Rabat (Maroc) -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2406	<i>Lyon 3° - Travaux d'adaptation du tunnel Brotteaux-Servient - Convention de transaction avec l'entreprise SPIE - Autorisation de signer la convention transaction de règlement à l'amiable du litige -</i>	(p. 10)
N° B-2011-2407	<i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2408	<i>Garantie d'emprunt accordée à ICF Sud-Est Méditerranée auprès du Crédit agricole -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2409	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'OPH de Saint Priest - Porte des Alpes Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2410	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société foncière habitat et humanisme et l'Union chrétienne de jeunes gens auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 13)
N° B-2011-2411	<i>Contrat de projets Etat-Région 2007-2013 - Opération PRES - Attribution d'une subvention au Rectorat de l'académie de Lyon pour la construction de la Maison de l'international -</i>	(p. 13)

N° B-2011-2412	<i>Acquisition, déploiement des licences et support pour les logiciels ESRI et prestations associées - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec la société ESRI France -</i>	(p. 12)
N° B-2011-2413	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Sétif (Algérie) -</i>	(p. 12)

Présidence de monsieur Jean-Paul Bret

1er Vice-Président

Le lundi 6 juin 2011 à 10 h 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 30 mai 2011 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Jean-Paul Bret, 1er Vice-Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson, pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson, vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée).

Présents : MM. Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Frih, MM. Rivalta, Assi, David G..

Absents excusés : M. Collomb, Mme Elmalan, MM. Buna (pouvoir à M. Bouju), Charrier (pouvoir à M. Abadie), Daclin (pouvoir à M. Sécheresse), Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Passi (pouvoir à M. Claisse), Mmes Dognin-Sauze, Gelas (pouvoir à M. Bernard R.), MM. Blein, Julien-Laferrrière (pouvoir à M. Crédoz), Sangalli.

Absents non excusés : MM. Barge, Brachet, Vesco, Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption du procès-verbal du Bureau

du 18 avril 2011

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 18 avril 2011. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2011-2344 - Saint Priest - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de Revaion et appartenant à la SCI Saint Priest - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2345 - Bron - Acquisition d'une parcelle de terrain située à l'angle de l'avenue Franklin Roosevelt et de la rue des Iris et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'immeuble Le Théodore - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2346 - Genay - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue de la Roue et appartenant à l'Association syndicale Le Bombourg - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2347 - Lyon 9° - ZAC du Quartier de l'Industrie - Acquisition des parcelles AM 67, AM 83, AM 84, AZ 21p, AZ 22, AZ 106, AZ 109, AZ 113, AZ 115, AZ 118, AZ 119, AZ 132, AZ 134, AZ 135, AZ 140, AZ 142, AZ 144, AZ 146, AZ 148, AZ 150,

AZ 153, AZ 156, AZ 158, AZ 160, AZ 162 et AZ 167 appartenant à la SERL - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2348 - Saint Romain au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de l'Eperon et appartenant à la SCI La Freta - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2349 - Villeurbanne - Acquisition d'un appartement constituant le lot n° 8 dans un immeuble situé 47, cours de la République et appartenant à Mme Gisèle Fournier et Mlle Sylvie Fournier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2350 - Villeurbanne - Acquisition des lots n° 1, 9 et 10 de la copropriété située 15 bis, rue Léon Chomel et appartenant à l'Association diocésaine de Lyon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2351 - Bron - Acquisition, dans la copropriété Le Terrailon, de 8 logements et de 8 caves formant les lots n° 65 et 249, situés au 7, rue Guynemer, les lots n° 391, 403, 416, 541, 553, 566, 750 et 850, situés du 14 au 24, rue Hélène Boucher et les lots n° 682, 683, 699, 782, 783 et 799, situés 36 et 40, rue Marcel Bramet, appartenant à la SA d'HLM Alliade Habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2352 - Bron - Acquisition de biens de la copropriété Le Terrailon dans les immeubles situés rues Guillermin, Guynemer, Hélène Boucher et Marcel Bramet, appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2353 - Dardilly - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 19, chemin des Mouilles et appartenant aux conjoints Boudot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2354 - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, du terrain d'assiette de l'aire d'accueil et d'habitat des gens du voyage situé rue de la République et appartenant à la commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2355 - Saint Priest - Liquidation de la ZAC des Hauts de Feuilly - Acquisition, à titre gratuit, de 8 parcelles de terrain nu relatives aux espaces publics de voirie appartenant à la SERL - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2356 - Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin de Cacheux et appartenant aux époux Marcelino - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2357 - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue de l'Aviation et appartenant aux conjoints Jocteur - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2358 - Saint Genis les Ollières - Mise en demeure d'acquérir 2 parcelles de terrain situées rue Marius Poncet et appartenant à M. Sébastien Iannucci - Renoncement à l'acquisition - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2359 - Fontaines sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Jean-Pierre Trépot et appartenant à l'Hôpital intercommunal de Neuville sur Saône et de Fontaines sur Saône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2360 - Lyon 2° - Cession, à la ville de Lyon, à titre gratuit, des 2 bassins édifiés sur la place Bellecour - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2361 - Tassin la Demi Lune - ZAC du Centre - Cession, à la SERL, de la parcelle AS 537 située 47, avenue de la République - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2362 - Tassin la Demi Lune - ZAC du Centre - Cession, à la SERL, d'un tènement immobilier d'une superficie de 777 mètres carrés cadastré sous le numéro 545 de la section AS situé 80-82, avenue Charles de Gaulle - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2363 - Villeurbanne - Déclassement et cession, à l'entreprise Valla SAS, d'un terrain à détacher de la parcelle CI 184 situé 19, rue Louis Ducroize - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2364 - Lyon 9° - Cession, à la SCI Cityzen, d'un tènement industriel situé 18 à 22, rue Berjon - Autorisation de signer l'avenant n° 3 à l'acte notarié sous condition résolutoire du 15 juin 2009 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2365 - Chassieu - Revente, à la commune, d'un bien immobilier acquis par préemption, situé au 53, rue de la République et cadastré sous le numéro 76 de la section BP - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2366 - Lyon 9° - ZAC de la Duchère - Cession à l'OPH Grand Lyon Habitat, de 2 parties du domaine privé communautaire situées rue Marius Donjon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2367 - Saint Cyr au Mont d'Or - Revente, à la commune, de l'immeuble situé 2, rue Pierre Dupont - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2368 - Chassieu - Institution, au profit de la société ERDF, de 2 servitudes sur des terrains communautaires situés rue Marius Berliet et cadastrés sous les numéros CE 23, CB 95-96-146 et 169 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2369 - Lyon 5° - Institution d'une servitude de passage en souterrain de 2 canalisations de distribution d'énergie électrique sur une propriété communautaire située 1, place des Minimés - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2370 - Caluire et Cuire - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation d'eau potable sur une parcelle de terrain située rue du Val d'Isère et appartenant aux conjoints Peyramond-Colombin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2373 - Villeurbanne - Eviction commerciale de la SARL Rhône Auto de locaux appartenant à la Communauté urbaine de Lyon situés au 158, rue Léon Blum - Approbation d'une convention de résiliation de bail - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2377 - Villeurbanne - Mise à disposition de l'OPH Villeurbanne Est Habitat, par bail emphytéotique, d'un immeuble situé 12, rue Paul Verlaine - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2386 - Saint Genis Laval - Oullins - Chemin de Moly - Aménagement - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation - Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2011-2344 à B-2011-2370, B-2011-2373 et B-2011-2377, B-2011-2386. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Divers dossiers d'acquisition. Les dossiers n° B-2011-2344, B-2011-2353, B-2011-2356 et B-2011-2357 concernent les communes de Saint Priest, Corbas, Dardilly et Francheville, il s'agit d'acquisitions de terrain, à titre gratuit, pour une surface de 504 mètres carrés nécessaire à des aménagements de voirie de proximité.

A Bron, Genay, Saint-Romain, les dossiers n° B-2011-2345, B-2011-2346 et B-2011-2348, sont relatifs à l'acquisition de 550 mètres carrés de terrain pour un montant de 10 633 €, également nécessaire à des aménagements de voirie de proximité.

Le dossier n° B-2011-2349 concerne l'acquisition d'un logement dans une copropriété pour un montant de 40 020 € nécessaire à la réalisation de la liaison nord-sud dans le cadre de l'aménagement du cours de la République à Villeurbanne.

Le dossier n° B-2011-2350 à Villeurbanne, également dans le cadre de l'aménagement du projet urbain centre ville, concerne l'achat d'un lot de copropriété plus les parties communes s'y rattachant pour un montant de 58 000 €.

Le dossier n° B-2011-2354 concerne une acquisition, à titre gratuit d'un terrain d'une surface de 7 711 mètres carrés, faite à la commune de Meyzieu pour l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage.

Les dossiers n° B-2011-2351 et B-2011-2352 à Bron, dans le cadre de l'aménagement de l'ORU de Bron, sont relatifs à l'acquisition de 28 logements, 28 caves et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 1 641 627,73 €.

Le dossier n° B-2011-2355 à Saint Priest, dans le cadre de la liquidation de la ZAC des Hauts de Feuilly, concerne l'acquisition, à titre gratuit, auprès de la SERL de différents tènements pour une surface de 11 946 mètres carrés.

Le dossier n° B-2011-2347 à Lyon 9°, dans le cadre de la liquidation de la ZAC du quartier de l'Industrie, concerne l'acquisition de 4 546 mètres carrés de terrain à usage de voirie. Elle est faite auprès de la SERL et ces acquisitions se feront également à titre gratuit.

Le dossier n° B-2011-2359 à Fontaines sur Saône : il s'agit d'acquérir auprès de l'hôpital intercommunal de Neuville et Fontaines sur Saône, un terrain de 2 975 mètres carrés constituant une réserve foncière pour la ligne ferroviaire Lyon-Trévoux pour un montant de 342 000 €.

Le dossier n° B-2011-2360, concerne la cession à la ville de Lyon, dans le cadre de l'aménagement de la place Bellecour à Lyon 2°, et la partie sud notamment, deux bassins à titre gratuit.

Concernant le dossier n° B-2011-2366 à Lyon 9°, il s'agit de céder au prix de 115 950 € à l'OPH Grand Lyon Habitat, dans le cadre de la ZAC La Duchère, l'îlot 39 dans le cadre d'aménagement de l'opération de logements sociaux, un terrain de 773 mètres carrés qui est une ancienne voirie déclassée.

Le dossier n° B-2011-2365 est relatif à la cession à la ville de Chassieu suite à préemption, d'une maison d'habitation dans le cadre de l'aménagement du centre ville d'un montant de 380 000 €.

Le dossier n° B-2011-2363 concerne, dans le cadre de l'extension de l'entreprise Valla SAS à Villeurbanne, une cession d'un terrain de 619 mètres carrés pour un montant de 115 000 € sachant que cette entreprise prendra à sa charge les travaux de modification de chaufferie pour un montant de 15 000 €.

Le dossier n° B-2011-2362, dans le cadre de la ZAC du Centre à Tassin la Demi Lune, concerne de la cession d'un terrain à la SERL suite à expropriation d'une surface de 777 mètres carrés et pour un montant de 595 000 €.

Toujours à Tassin la Demi Lune dans le cadre de la ZAC du Centre, une cession à la SERL d'un terrain pour un montant de 645 930 €.

Le dossier n° B-2011-2367, dans le cadre d'un programme de logements sociaux à Saint Cyr au Mont d'Or, concerne la cession à la ville de Saint Cyr les lots de copropriété pour un montant de 92 757,92 €.

Pour le dossier n° B-2011-2373 à Villeurbanne, dans le cadre de la réserve foncière extension ou accueil pour l'accueil des activités économiques, il s'agit d'une libération commerciale auprès de la SARL Rhône Auto pour un montant de 350 000 €.

Le dossier n° B-2011-2370 à Caluire et Cuire concerne l'institution d'une servitude passage de canalisation d'eau potable, à titre gratuit, sur un terrain des consorts Peyramond et Colombin.

Les dossiers n° B-2011-2368 et B-2011-2369 (Lyon 5° et Chassieu) : il s'agit d'instaurer aussi des servitudes de passage, à titre gratuit, decanalisation de distribution d'énergie électrique au profit de ERDF.

Pour le dossier n° B-2011-2377 à Villeurbanne, il s'agit suite à une préemption, de mettre à disposition de l'OPH Villeurbanne Est Habitat, un immeuble d'habitation pour réaliser 11 logements en PLUS et 3 logements PLAI. Le droit d'entrée ainsi que le loyer sera de zéro et le bail emphytéotique d'une durée de 55 ans.

Le dossier n° B-2011-2358 à Saint Genis les Ollières, dans le cadre de l'ER 23 pour l'aménagement d'une voirie, concerne la renonciation de la mise en demeure d'acquiescer compte tenu que cette modification est inscrite à la modification n° 8 du PLU pour être supprimée.

Les dossiers n° B-2011-2375 et B-2011-2376 à Genas : il s'agit de renouveler des baux concernant le centre d'enfouissement technique et de déchèterie.

Le dossier n° B-2011-2364 à Lyon 9° : il s'agit d'un avenant n° 3 consenti à la société SCI Cityzen dans le cadre de la cession d'un tènement industriel. Cet avenant n° 3 consiste à revoir l'échéancier de paiement qui était prévu au 31 mai de la façon suivante : une partie payée au 30 juin à hauteur de 1 M€ et l'autre partie au 30 septembre. Sur un prix total de terrain de 3 559 000 €, le solde du terrain au 31 mai 2012 restant inchangé pour 380 588 €.

Le dernier projet, le dossier n° B-2011-2386 concerne Saint Genis Laval, Oullins, chemin de Moly, dans le cadre de l'aménagement de voirie : il s'agit d'engager la DUP concernant ce projet.

Monsieur le Président, j'en ai terminé avec ces dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Merci monsieur Barral de cette longue présentation et de cette longue liste. Est-ce qu'il y a des observations à formuler sur ces différents rapports ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Da Passano et Daclin (pouvoir à M. Sécheresse) n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2011-2347, B-2011-2352, B-2011-2355, B-2011-2361 et B-2011-2362 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2011-2371 - Vaulx en Velin - Autorisation de déposer une demande de permis de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2011-2372 - Vaulx en Velin - Libération du terrain communautaire situé rue Alexandre Dumas - Indemnités d'éviction versées à la société Alkern Sud - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2374 - Genas - Centre d'enfouissement technique de la déchèterie - Renouvellement de la prise à bail de différentes parcelles de terrain appartenant à Mme Renée Grand - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2375 - Genas - Centre d'enfouissement technique de la déchèterie - Renouvellement de la prise à bail de différentes parcelles de terrain appartenant à Mme Solange Gonnet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2376 - Genas - Centre d'enfouissement technique de la déchèterie - Renouvellement de la prise à bail de différentes parcelles de terrain appartenant à M. Jérôme Vachon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2011-2379 - Lyon 3° - Hôtel de Communauté - Installation d'une station de surveillance de la qualité de l'air - Convention avec COPARLY - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2011-2391 - Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - Construction d'un groupe scolaire, d'un centre de loisirs sans hébergement, d'une crèche et d'un relais d'assistantes maternelles - Autorisation de signer les marchés de travaux suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2011-2400 - Lot n° 3 : plafonds suspendus et cloisons démontables - Autorisation de signer le marché suite à l'accord-cadre relatif à des travaux de maintenance et petits travaux neufs sur biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon avec l'entreprise Inséo - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n° B-2011-2371 et B-2011-2372, B-2011-2374 et B-2011-2376, B-2011-2379, B-2011-2391, B-2011-2400. Le dossier n° B-2011-2375 est retiré de l'ordre du jour.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Ce sont des dossiers que je présente au nom d'Yves Blein.

Les deux premiers, les n° B-2011-2371 et B-2011-2372 concernent la commune de Vaulx en Velin. Le premier porte sur l'autorisation de déposer une demande de permis de démolir sur un bâtiment situé entre le 1 et 3, rue Ho Chi Min dans le cadre de la Zac de l'Hôtel de Ville et le second vise à approuver le protocole d'accord entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Alkern Sud sur les conditions de fixation d'indemnité d'éviction relative à la libération d'un terrain situé rue Alexandre Dumas.

Les deux dossiers suivants n° B-2011-2374 et B-2011-2376 concernent les renouvellements de bail de différentes parcelles de terrains sur la commune de Genas. Ces renouvellements proposés pour une durée de 15 ans sont nécessaire au réaménagement du centre d'enfouissement et à l'exploitation de la déchèterie de Genas.

Le dossier n° B-2011-2379 concerne la mise à disposition gratuite d'un local situé au niveau -1 de l'Hôtel de Communauté à l'association COPARLY, local nécessaire à la relocalisation de la station de mesure de la qualité de l'air.

Le dossier n° B-2011-2391 porte sur l'autorisation de signer les marchés de travaux suite à une procédure d'appel d'offres ouvert pour la construction du groupe scolaire Casimir Perier à Confluence. Cette autorisation concerne les lots n° 4 à 11 ainsi que les lots n° 13, 14, 16 et 24.

Enfin le dossier n° B-2011-2400 vise à autoriser monsieur le Président à signer le marché plafonds suspendus et cloisons démontables ainsi que tous les actes contractuels y afférents

avec l'entreprise Inséo pour un montant mini de 100 000 € HT et maxi de 250 000 € HT.

Voilà j'en ai terminé, le dossier n° B-2011-2375 étant retiré.

M. LE PRESIDENT : Pas d'observation, pas d'opposition à ses dossiers ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° B-2011-2378 - Lyon - Réalisation d'une série documentaire autour des travaux de rénovation du tunnel de la Croix-Rousse - Attribution de la subvention 2011 à l'association Traboulescope - Approbation d'un avenant à la convention du 17 novembre 2010 - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : C'est monsieur le Vice-Président Da Passano qui n'est pas là, je vais vous en donner le titre, il s'agit de la réalisation d'une série documentaire autour des travaux de rénovation du tunnel de la Croix-Rousse - Attribution de la subvention 2011 à l'association Traboulescope pour 9 000 €.

Pas d'observation ? Pas d'opposition ? Il est adopté.

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. Le Vice-Président BRET.

N° B-2011-2380 - Pierre Bénite - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2011-2381 - Décines Charpieu - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation d'une convention - Participation financière 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2011-2382 - Feyzin - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2011-2383 - Vaulx en Velin - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2011-2384 - Vénissieux - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2011-2385 - Saint Fons - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation de

conventions - Participation financière 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2011-2387 - Couzon au Mont d'Or - Aménagement des places Ampère et Fayard - Marché n° 1 : voirie - Autorisation de signer le marché de travaux suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2011-2388 - Couzon au Mont d'Or - Aménagement des places Ampère et Fayard - Marché n° 2 : béton désactivé - Autorisation de signer le marché de travaux suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2011-2389 - Couzon au Mont d'Or - Aménagement des places Ampère et Fayard - Marché n° 3 : fourniture de pierres naturelles - Autorisation de signer le marché suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2011-2392 - Vénissieux - Quartier du Plateau des Minguettes - Etude urbaine et mission d'architecte en chef - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

N° B-2011-2393 - Décines Charpieu - Requalification de la place Salengro - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché de travaux suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2011-2394 - Lyon 3° - Lyon 6° - Lyon 7° - Réaménagement de la rue Garibaldi - Autorisation de signer un marché de coordination sécurité et protection de la santé suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2011-2396 - Villeurbanne - Vaulx en Velin - Carré de Soie - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet global - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres avec mise en concurrence - Délégation générale au développement urbain -

N° B-2011-2406 - Lyon 3° - Travaux d'adaptation du tunnel Brotteaux-Servient - Convention de transaction avec l'entreprise SPIE - Autorisation de signer la convention transaction de règlement à l'amiable du litige - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2011-2380 à B-2011-2385, B-2011-2396, B-2011-2387 à B-2011-2389, B-2011-2393 et B-2011-2394, B-2011-2406, le dossier n° B-2011-2392 étant retiré de l'ordre du jour. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Dans un premier temps, je vais vous présenter les dossiers de Maurice Charrier, notamment les numéros B-2011-2380 à B-2011-2385. Ces six dossiers concernent les contrats urbains de cohésion sociale avec les programmes d'actions pour 2011.

Le dossier n° B-2011-2380 concerne la commune de Pierre Bénite pour l'attribution de subventions au profit de l'ADOMA pour 5 500 € et de l'OPH du Rhône pour un montant de 33 500 €. Il s'agit aussi d'autoriser le Président à signer les conventions avec ces organismes.

Le dossier n° B-2011-2381 concerne la commune de Décines Charpieu pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement

d'un montant de 38 325 € au profit de la commune et l'approbation d'une convention.

Ensuite, vous avez le dossier n° B-2011-2382 à Feyzin avec un montant de 38 052 € :

- 20 938 au profit de la commune de Feyzin,

- 7 114 € au profit de Grand Lyon Habitat,

- et 10 000 € au profit d'Alliade Habitat.

Ensuite le dossier n° B-2011-2383 à Vaulx en Velin avec un montant de subventions de 220 975 € :

- 21 875 € au profit de Grand Lyon Habitat

- 7 500 € au profit de Dynacité,

- 42 000 € au profit d'Alliade Habitat,

- 128 000 € au profit de la ville de Vaulx en Velin,

- 21 600 € au profit d'ABC HLM.

Ensuite le dossier n° B-2011-2384 à Vénissieux, avec l'attribution de subventions de 301 359 € :

- 95 397 € au profit de la commune de Vénissieux,

- 40 000 € au profit de l'Office Public Habitat du Rhône (OPH),

- 65 250 € au profit de la SACOVIV,

- 52 000 € au profit de Grand Lyon Habitat,

- 35 000 € au profit d'Alliade Habitat,

- 13 712 € au profit d'ABC HLM.

Le suivant, le dossier n° B-2011-2385 à Saint Fons avec l'attribution de subventions d'un montant de 86 845 € :

- 26 845 € pour la commune,

- 60 000 € au profit d'Alliade Habitat.

Le dossier B-2011-2392 est retiré. Voilà donc pour les dossiers de Maurice Charrier.

Je vais passer maintenant aux dossiers concernant la voirie :

Les trois dossiers concernent des marchés sur la commune de Couzon au Mont d'Or : B-2011-2387, B-2011-2388 et B-2011-2389.

Le premier dossier concerne le marché n° 1. La commission d'appel d'offres en date du 20 mai 2011 a classé les offres et choisi celle de la société Stal TP/Coiro pour un montant de 412 862,15 € HT. Il est donc proposé de d'autoriser monsieur le président à signer ce marché.

Le deuxième concerne le marché n° 2 du béton désactivé. La commission d'appel d'offres a choisi l'entreprise Sols Confluence pour un montant de 84 754,54 € TTC. C'est une autorisation de signer le marché.

Le marché suivant concerne donc la fourniture de pierres naturelles. La commission d'appel d'offres lors de sa séance du 20 mai 2011 a classé les offres et choisi celle de l'entreprise De Filippis pour un montant de 117 521,87 € TTC. Il est donc demandé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ces marchés.

Le dossier n° B-2011-2393, concerne la requalification de la place Salengro sur la commune de Décines. Cette opération, je le rappelle, est inscrite à la PPI en date du 9 juillet 2007 le conseil de Communauté avait voté une individualisation d'autorisation de programme pour un montant de 3 200 000 € TTC. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancé et lors de sa séance du 13 mai 2011, la commission d'appel d'offres a choisi la solution de base du groupement d'entreprise Guintoli/EHTP Rhône-Alpes/Siorat Rhône-Alpes pour un montant de 1 215 869,66 € TTC. Il est proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le marché suivant, le n° B-2011-2394, est une autorisation de signer un marché de coordination sécurité et protection de la santé suite à une procédure d'appel d'offres. La commission d'appel d'offres lors de séance du 13 mai 2011 a classé les offres et choisi celle de l'entreprise A.COORD pour un montant de 196 550,64 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2406 concerne la convention de transaction avec l'entreprise SPIE puisque notre collègue Da Passano ne peut pas le présenter car il concerne la SERL.

Je rappelle qu'en date du 17 novembre 2008 la Communauté avait autorisé la signature d'un marché public de travaux pour la réalisation des travaux d'adaptation du tunnel Brotteaux-Servient à Lyon 3°. Cette réalisation était attribuée au groupement d'entreprise Spie Sud Est/Snef/Yvroud/GFC/Maïa Sonnier pour un montant de 6 350 559,89 € TTC.

Le 15 février 2010, le conseil de Communauté avait autorisé la signature d'un avenant pour un montant total de 540 134,92 € HT, ce qui avait porté le marché à hauteur de 6 996 561,25 € TTC.

Je rappelle que ces travaux d'adaptation du tunnel Brotteaux-Servient avec son extension et la mise au norme de cet ouvrage rendu nécessaire pour la construction de l'immeuble dénommé Tour Oxygène a entraîné beaucoup de problématiques et notamment une importante co-activité entre les trois opérateurs gérés sous trois équipes distinctes, maîtrise d'ouvrage/ maîtrise d'œuvre/entreprise, ce qui a fortement entraîné des contraintes de planning pour permettre au programme Tour Oxygène d'être mis en service.

Les travaux d'adaptation du tunnel ont été réceptionnés en date d'effet du 10 mars 2010. Le groupement titulaire a produit à l'appui de sa signature un décompte général avec un mémoire en réclamation par lequel il contestait les montants des travaux réalisés et le montant des pénalités et la demande de règlement de prestations supplémentaires.

Ce mémoire en réclamation a été analysé par notre mandataire avec l'appui de la maîtrise d'œuvre pour trouver une solution à l'amiable. A l'issue des différents échanges entre les différentes parties, ils sont arrivés à un accord se traduisant comme suit :

- accord des parties sur le montant des sommes liées aux travaux réalisés à savoir pour un montant de 6 985 562,25 €, tel que décrit au décompte général,

- acceptation partielle des demandes de rémunérations supplémentaires pour un montant de 103 590,15 € TTC,

- réduction du montant des pénalités pour un montant de 97 500 € sur les 352 000 € demandés,

- abandon du principe de pénalisation pour les interventions relatives à la période de garantie,

- engagement du groupement d'entreprises d'appliquer la procédure à respecter pour le traitement des appels à intervention au titre de la GBF.

Le projet de convention de transaction détaillant ces propositions est joint au dossier. Cette transaction permettra ainsi de régler à l'amiable ce conflit. Il est donc proposé d'approuver cette transaction.

Voilà monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci. Est-ce qu'il y a des observations ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. Le Vice-Président ABADIE.

N° B-2011-2390 - Etudes dans les domaines des déchets portant sur les thèmes de l'incinération et de la valorisation énergétique - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2011-2395 - Acquisition de colonnes aériennes d'apport volontaire pour le verre et leurs pièces détachées - Autorisation de signer un marché de fournitures, suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : C'était le Vice-Président Philip mais c'est monsieur le Vice-Président Kimelfeld qui rapporte les dossiers n° B-2011-2390 et B-2011-2395. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur : Le dossier n° B-2011-2390 est une autorisation à signer un marché à bons de commande qui concerne l'étude dans les domaines des déchets portant sur l'incinération et la valorisation thermique de l'unité de traitement de Lyon sud auprès de l'entreprise Poyry SAS.

Le dossier n° B-2011-2395 est une autorisation à signer un marché d'acquisition de colonnes aériennes d'apport volontaire pour le verre et leurs pièces détachées auprès de l'entreprise Biloba.

M. LE PRESIDENT : Merci donc ces dossiers ne soulèvent pas d'observation, pas d'opposition, non plus, ils sont adoptés.

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Da Passano et Daclin (pouvoir à M. Sécheresse) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2406 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

N° B-2011-2397 - Pierre Bénite - Fourniture de pièces détachées et prestations de réparation pour dégrilleurs Axeau installés sur la station d'épuration - Autorisation de signer un marché suite à une procédure adaptée sans mise en concurrence avec l'entreprise Axeau - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte le dossier n° B-2011-2397. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° B-2011-2397 concerne la signature d'un marché à bons de commande pour le confier à la société Axeau sans mise en concurrence pour des raisons tenant à la protection des droits d'exclusivité. Ça concerne la fourniture de pièces détachées et des prestations de réparation pour les dégrilleurs Axeau installés sur les stations d'épuration. Le marché comporte un engagement de commande pour quatre ans de 100 000 € HT minimum et maximum de 380 000 € HT.

M. LE PRESIDENT : Merci monsieur Colin. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2011-2398 - Prestations de service de formation gestes et postures - Lancement d'une procédure adaptée - Autorisation de signer le marché à bons de commande - Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crédoz rapporte le dossier n° B-2011-2398. Monsieur Crédoz, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CREDOZ, rapporteur : Monsieur le Président, il s'agit d'une procédure adaptée pour un marché à bons de commande qui concerne des prestations de service de formation en geste et posture. Il s'agit également d'autoriser le Président à signer ce marché.

M. LE PRESIDENT : Bien personne n'est contre les gestes et les postures ? ça dépend desquels bien sûr ! Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRÉDOZ.

N° B-2011-2399 - Maintenance des équipements d'interconnexion réseaux locaux et distants, outils de sécurité et d'administration associés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2011-2401 - Tierce maintenance applicative des applications OPX2 de la Communauté urbaine de Lyon et prestations associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché à bons de commande - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2011-2402 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Gilles Buna pour un déplacement à Sao Paulo (Brésil) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

N° B-2011-2403 - Mandat spécial accordé à M. le conseiller Thierry Braillard pour une mission en Ukraine et en Pologne - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

N° B-2011-2404 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean-Michel Daclin pour une mission à Beyrouth (Liban) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

N° B-2011-2405 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean-Michel Daclin pour une mission à Rabat (Maroc) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

N° B-2011-2412 - Acquisition, déploiement des licences et support pour les logiciels ESRI et prestations associées - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec la société ESRI France - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2011-2413 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrrière pour une mission à Sétif (Algérie) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° B-2011-2399, B-2011-2401 à B-2011-2405, B-2011-2412 et B-2011-2413. Madame Frih, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente FRIH, rapporteur : le dossier n° B-2011-2399 est relatif au lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un marché qui a pour l'objet la maintenance des équipements d'interconnexion réseaux locaux et distants, outils de sécurité et d'administration associés de la Communauté urbaine et d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour un montant global minimum de 95 380 € TTC et un maximum de 382 720 € TTC.

Pour le dossier n° B-2011-2401, il s'agit d'approuver le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un marché ayant pour objet la tierce maintenance applicative des applications OPX2 de la Communauté urbaine de Lyon. OPX2 étant le progiciel à partir duquel l'application informatique de conduite du projet Phifi a été développé. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour un montant global minimum de 287 040 € TTC et un maximum de 861 120 € TTC.

Pour le dossier n° B-2011-2402, il s'agit d'accorder un mandat spécial à M. le Vice-Président Gilles Buna pour participer au sommet du C40 qui se déroule à Sao Paulo du 26 mai au 3 juin 2011. Le C40 est une initiative de lutte contre le changement climatique réunissant 40 capitales mondiales dont 7 européennes.

Le dossier n° B-2011-2403 concerne un mandat spécial à M. le conseiller Thierry Braillard pour une mission en Ukraine et en Pologne du 5 au 10 juin 2011 dans le cadre de l'organisation de l'Euro 2016.

Le dossier n° B-2011-2404 est relatif à un mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean-Michel Daclin pour une mission du 9 au 12 juin 2011 à Beyrouth afin de participer au colloque des maires libanais.

Le dossier n° B-2011-2405 porte sur un mandat spécial à M. le Vice-Président Jean-Michel Daclin pour une mission du 22 au

24 juin 2011 à Rabat afin de participer au bureau exécutif de Cités et gouvernements locaux.

Le dossier n° B-2011-2412 concerne l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer le marché à bons de commande ayant pour objet l'acquisition, le déploiement des licences et support pour les logiciels ESRI et prestations associées pour un montant global maximum de 450 000 € HT, soit 538 200 € TTC.

Et enfin, dernier dossier, le n° B-2011-2413. Il s'agit d'accorder un mandat à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrère pour une mission du 26 au 27 juin 2011 à Sétif (Algérie) merci.

M. LE PRESIDENT : Merci pour ces dossiers. Est-ce qu'il y a des remarques, des observations ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

N° B-2011-2407 - Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2408 - Garantie d'emprunt accordée à ICF Sud-Est Méditerranée auprès du Crédit agricole - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2409 - Garanties d'emprunts accordées à l'OPH de Saint Priest - Porte des Alpes Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2011-2410 - Garanties d'emprunts accordées à la Société foncière habitat et humanisme et l'Union chrétienne de jeunes gens auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2011-2407, B-2011-2408, B-2011-2409 et B-2011-2410. Madame Pédrini, vous avez la parole.

MME la Vice-Présidente PEDRINI, rapporteur : Monsieur le Président, passer derrière les voyages proposés par Madame Frih, c'est toujours un peu difficile quand c'est pour vous parlez de garanties d'emprunt, longue litanie. Donc, le dossier n° B-2011-2407 porte sur des garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations.

Il regroupe les opérations immobilières de six entreprises sociales pour l'habitat : Batigère Rhône-Alpes, Adoma, Sollar, Erilia, Alliade Habitat, ICF Sud Est Méditerranée. Pour tous ces organismes, leurs opérations sont garanties à 85 %. Pour l'ensemble de ces ESH, les opérations immobilières concernent 74 logements à construire, 101 logements en acquisition amélioration ou en PLA. 82 logements à réhabiliter. Le montant total garanti est de 14 771 786 €.

Le dossier n° B-2011-2408 concerne une garantie d'emprunt accordée à ICF Sud-Est Méditerranée. Le prêteur est le Crédit agricole. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 25 logements à construire. Le montant total garanti est de 2 921 928 €.

Le dossier n° B-2011-2409 porte sur des garanties d'emprunts accordées à Porte des Alpes Habitat. Le prêteur est la Caisse

des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 100 % concernent 2 logements à construire et le montant total garanti est de 130 000 €.

Le dernier dossier n° B-2011-2410 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société foncière habitat et humanisme et à l'Union chrétienne de jeunes gens. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Ces organismes produisent uniquement du logement PLAI et PALULOS en diffus. Aussi la garantie du Grand Lyon sur les emprunts est de 100 % et concerne 4 logements en acquisition-amélioration et la réhabilitation des espaces collectifs de la résidence. Le montant total garanti est de 185 000 €. Voilà, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : De toutes ces présentations de garanties d'emprunts, est-ce qu'il y a des observations ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

N° B-2011-2411 - Contrat de projets Etat-Région 2007-2013 - Opération PRES - Attribution d'une subvention au Rectorat de l'académie de Lyon pour la construction de la Maison de l'international - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-président Arrue rapporte le dossier n° B-2011-2411. Monsieur Arrue, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ARRUE, rapporteur : C'est un dossier purement formel puisque vous vous souvenez que le conseil de Communauté a adopté le 23 mai 2011 une délibération qui approuvait l'individualisation d'une autorisation de programme relative à la construction de la Maison de l'international dans le quadrilatère des quais c'est-à-dire cet ensemble immobilier qui va voir le jour incessamment en face du rectorat à l'emplacement de l'ancien hôpital Saint Luc Saint Joseph. C'est au titre de cette délibération que je vous demande aujourd'hui de bien vouloir mettre en œuvre l'engagement communautaire, en autorisant Monsieur le Président à accorder la subvention correspondante, c'est-à-dire 1 M€, au rectorat de l'Académie de Lyon qui est maître d'ouvrage pour cette opération.

M. LE PRESIDENT : Comme le conseil régional donne 7,4 et nous 1, ça fait 8,4, la maîtrise d'ouvrage n'est pas chère pour l'État. C'était une remarque positive sur l'objet lui-même. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. Le Vice-Président ARRUE.

La séance est levée à 11 heures 20.
